

# Enseigner avec le numérique en respectant le **RGPD**.



10 principes clés pour protéger les données de vos élèves

## Bien choisir ses outils

**PRIVILÉGIER** l'usage de logiciels libres ou développés par le ministère.



**UTILISER** de préférence des logiciels ou applications hébergés dans l'Union européenne.



**INFORMER** le chef d'établissement ou le directeur d'école de l'utilisation en classe d'une ressource collectant des données personnelles



**LIRE** attentivement les informations disponibles sur les sites pour savoir si des données personnelles sont collectées, à quelles fins, et être vigilant à ce qu'aucune réutilisation commerciale ne soit envisagée.



**VÉRIFIER** que les parents et les élèves sont informés du traitement de leurs données personnelles et de la possibilité d'exercer leurs droits (d'accès, de rectification, etc.)

## Protéger les données des élèves dans toute activité pédagogique

**CRÉER** des pseudos lors des activités pédagogiques en ligne si l'utilisation de l'identité de l'élève n'est pas nécessaire



**S'ASSURER** de la sécurité des données collectées notamment grâce à des mots de passe et à un antivirus



**LIMITER** toute collecte de données personnelles aux informations indispensables au bon déroulement de l'activité puis veiller à ce qu'elles soient supprimées ou archivées selon la réglementation



**RESPECTER** le droit à l'image des élèves



**SENSIBILISER** les élèves aux enjeux de la protection des données personnelles

## Où s'informer ?

Pour prendre conseil auprès d'un délégué académique à la protection des données :

<https://education.gouv.fr/RGPD>

Dans notre académie :

[l.dpo-dan-grenoble@ac-grenoble.fr](mailto:l.dpo-dan-grenoble@ac-grenoble.fr)